

Anatomie et radioanatomie

Titulaires

Véronique FEIPEL (Coordonnateur) et Afarine MADANI

Mnémonique du cours

BIME-I2252

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

1. Anatomie du système digestif: Développement du système digestif - Anatomie du système digestif et glandes annexes - Topographie de la cavité abdominale et projections cutanées - Innervation et vascularisation du système digestif
2. Anatomie des nerfs crâniens Etude descriptive, topographique et fonctionnelle des nerfs crâniens
3. Radioanatomie Initiation aux techniques d'imagerie médicale - Radioanatomie des membres, du tronc et de la tête
4. Travaux pratiques de dissection (membres et parois du tronc) et de visualisation sur préparations anatomiques et documents radiographiques.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de ce cours est de compléter les connaissances sur l'anatomie du système digestif et des nerfs crâniens acquises dans le cadre de l'UE de sciences morphologiques et d'initier les étudiants aux techniques d'imagerie médicale et à la radioanatomie normale.

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

BIME-I101 | Anatomie humaine (1ère partie) | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

OSTE-I3033 | Méthodologie de l'ostéopathie I | 15 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours théorique richement illustré Cours en ligne sur l'Université virtuelle Dissections réalisées par les étudiants (membres et parois du tronc) et travail pratique sur préparations anatomiques et documents radiographiques.

Contribution au profil d'enseignement

Fournir à l'étudiant les connaissances et compétences nécessaires dans le domaine de l'anatomie du système digestif et nerveux et de la radioanatomie. Offrir, par l'intermédiaire de travaux pratiques de dissection, une compréhension anatomique réaliste, tridimensionnelle et transférable à la pratique.

Références, bibliographie et lectures recommandées

un bon atlas d'anatomie (liste de références disponible sur l'Université Virtuelle)

Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

V. Feipel - Laboratoire d'Anatomie fonctionnelle - FSM - ULB CP 619 - 808 route de Lennik - 1070 Bruxelles tél : +32-2-5556320 - email : labo@ulb.be - G1.4.208

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Théorie: Examen écrit: identification de structures sur diapositives (radioanatomie et système digestif); questions à réponse très courte, questions à réponse plus longue, éventuellement d'application clinique

Travaux pratiques de dissection: évaluation écrite (en même temps que l'examen théorique)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note est construite sur la base d'une moyenne harmonique pondérée entre l'examen théorique (pondération de 70%) et le

note d'évaluation continue des travaux pratiques (pondération de 30%), toutefois, l'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

Remarques : Toute note d'AE supérieures ou égales à 10/20, sera « reportée » d'une session à l'autre. Néanmoins l'étudiant peut introduire une demande officielle auprès du titulaire pour améliorer sa note. D'autre part, aucune note d'AE en échec (<10/20) ne sera reportée, même en cas de réussite de l'UE, d'un cursus à un autre.

En application de l'article 33 du « règlement des évaluations et des jurys », "la présence aux TP est obligatoire. 25% maximum d'absence justifiée peut être toléré. Au-delà de cette limite, tout étudiant peut se voir noter absent(e) pour les deux sessions ce qui entraîne une note de "0" pour cette partie de l'évaluation".

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences de la motricité

BA-KINE | Bachelier en kinésithérapie et réadaptation | bloc 2
et BA-MOTR | Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale | bloc 2

